



UNE ACTION DE MOINS EN MOINS SOCIALE

Pour la **CFDT** l'absence d'initiatives novatrices en matière d'action sociale est un symptôme du manque d'ambition de l'exécutif parisien pour les personnels des administrations parisiennes.

La **CFDT** réclame depuis de nombreuses années, la mise en place d'un contrat collectif pour la prévoyance pour tous les agents des administrations parisiennes.

À ce jour, nos revendications restent vaines, la Ville de Paris peine à appliquer le décret sur la protection sociale paru en novembre 2011 (garantie maintien de salaire), force est de constater que ce sujet ne représente pas une priorité de la Maire de Paris.

AGOSPAP

Constatant d'une part le décalage entre les attentes du personnel et les offres de l'AGOSPAP, et d'autre part la difficulté à accéder à ces offres par manque de places, la **CFDT** n'a de cesse de demander la modernisation de l'action sociale.

Aujourd'hui seuls 10% des ayants droits utilisent les prestations vacances, et 30% seulement les loisirs. Force est de constater qu'aujourd'hui l'AGOSPAP n'a pas su s'adapter à notre temps, tant par la diversité de ses offres que par son mode d'organisation. Pour exemple les vacances Arc-en-ciel organisées par la Mairie de Paris, pour les jeunes Parisiens, âgés de 4 à 16 ans, proposent des tarifs bien plus attractifs que les séjours de l'AGOSPAP.

C'est pourquoi la **CFDT** propose une refonte totale du mode d'organisation et de fonctionnement de l'action sociale. La **CFDT** exige d'engager une négociation et d'élargir la réflexion aux prestations proposées par d'autres organismes (Comité National d'Action Sociale CNAS, Fonds national d'action sanitaire et sociale FNASS) pour une action sociale moderne et attractive, au travers de laquelle chaque agent pourra trouver satisfaction, avec notamment l'attribution de chèques vacances, de chèques culture, de chèques loisirs, de chèques sport....

La **CFDT** demande qu'une enquête soit faite auprès des personnels sur leurs attentes en matière d'action sociale (séjours, loisirs etc...)

Prestations sociales

Le seul point positif pour la **CFDT** est le rapatriement des prestations sociales à la DRH.

Sur ce point la **CFDT** a demandé :

- ✓ l'égalité de traitement entre filières : plafonnement des prestations sociales en fonction du revenu net perçu par l'agent - et non plus de l'indice brut.
- ✓ l'élargissement de l'allocation rentrée scolaire jusqu'à 20 ans pour les agents ayant des enfants poursuivant des études,
- ✓ la prise en compte particulière des situations d'agents ayant des enfants en situation de handicap pour cette même allocation.
- ✓ la création d'une allocation spécifique « événement familial » (rupture, divorce) pour aider les agents qui doivent faire face à ces situations de vie compliquées,
- ✓ une allocation spécifique pour les agents retraités ayant contracté une maladie professionnelle au cours de leur carrière.



ADHERER A LA CFDT,
C'EST REJOINDRE L'EFFICACITE

Syndicat **CFDT INTERCO** des Services Publics Parisiens, 19 rue du Renard 75004 PARIS

☎ 01 49 96 68 10

E-mail : spp.cfdt@paris.fr

Web : cfdtintercospp.fr